

SAMU-URGENCES DE FRANCE

Le Président

Lettre de Samu-Urgences de France à ses mandants

Le 14 mars 2013

Les services d'urgence sont en profonde souffrance. En tant qu'organisation professionnelle, nous avons à porter ce message, à le faire bien comprendre et à proposer et soutenir toutes les voies d'amélioration possibles.

Vu la gravité du contexte, nous avons choisi d'agir en partenariat Amuf-SUDF, ce que vous êtes nombreux à nous encourager à faire en de telles circonstances.

Où en sommes-nous aujourd'hui, après notre lettre ouverte à la ministre et notre communiqué suivant la publication du rapport Couty ?

La ministre, tout en feignant de nous ignorer, apporte, par touches successives et médias interposés, des premières réponses. Il nous faut en prendre acte, mais cela ne suffit pas.

Schématiquement, il y a deux axes.

Sur l'aval des urgences, le discours de la ministre s'est précisé ; et c'est très bien. Il est clair que notre démarche y a puissamment aidé. Nous avons toutefois demandé à son cabinet que la ministre aille plus loin : il ne suffit pas, en effet, d'un discours ; nous demandons qu'une instruction claire soit rapidement donnée aux établissements et aux ARS par la ministre, avec une date butoir au 15 octobre (avant le prochain hiver). Cette demande semble prise en compte (la ministre a saisi le CNUH et elle en a clairement parlé sur RTL), mais cela reste à confirmer.

Sur l'aval des urgences, notre objectif n'est donc pas loin d'être atteint. Mais il faut encore avancer aux deux niveaux. Au niveau national, obtenir cette instruction, et nous y veillerons. Au niveau local, avoir chacun une position en cohérence avec la stratégie nationale. En clair, nous vous recommandons ceci :

- Un argumentaire médical que nul ne pourra contester : *« la surcharge (largement liée aux difficultés de l'aval) est un facteur prédictif indépendant de mortalité et de morbidité ; notre démarche s'inscrit dans le registre de la qualité et de la sécurité que nous devons à nos patients ; l'hiver prochain ne saurait connaître le perpétuel recommencement des brancards-couloirs... »* (voir site Samu-Urgences de France : textes des premières assises de l'urgence : « Une gestion des lits d'aval assurée par l'établissement de santé », PG Claret, JE de La Coussaye).

- Un discours clair et parfaitement lisible, dans ce registre : *« au 15 octobre 2013, en toute hypothèse, nous cessons de téléphoner à tous les services pour rechercher des lits ; nous prescrivons les hospitalisations nécessaires, nous alerterons le directeur de garde et, le cas échéant, nous transmettrons à l'ARS un signalement pour tout malade dans le couloir en attente d'un lit d'aval »*. Et en réponse à toute question à ce sujet : *« la direction et la CME ont six mois pour s'y préparer ; nous avons jusque-là bravement pris le problème de l'aval à bras-le-corps ; mais cela ne fonctionne pas ; à vous maintenant de jouer ! »*

- Un positionnement tout aussi clair et en cohérence avec ce discours : refuser d'assurer une fonction de leader dans la future organisation ; ce n'est évidemment pas à un urgentiste de piloter le « bed management » ; c'est à une troïka du genre un directeur + un membre désigné par la CME (et pas un urgentiste) + un cadre supérieur (et pas celui des urgences) ; ce dispositif ne doit pas, non plus, être intégré aux urgences.

- Tout doit être dit et fait pour bien faire comprendre le changement de paradigme et pousser les « autres » à s'impliquer, à découvrir, à tâtonner... et même si à nos yeux ils ne font pas exactement ce que nous penserions qu'ils devraient faire, il faut les laisser faire leur apprentissage et s'approprier le sujet ; condition sine qua non pour que les changements soient durables.

Sur le second axe, conditions de travail et attractivité, les choses n'ont pas avancé d'un pouce. Certes, le règlement de la question de l'aval est une perspective intéressante en termes de qualité de vie au travail de l'urgentiste et de gain de temps. Mais cela ne suffira pas pour stopper la dégringolade en cours et inverser les tendances.

Nous maintenons, bien entendu, l'objectif d'ajustement des effectifs au référentiel SUDF. À cet égard, nous ne saurions trop vous recommander de faire par vous-même un état des lieux en exprimant votre situation en pourcentage de déficit (ou d'excédent !) par rapport à ce référentiel.

Nous maintenons, et relançons même, notre demande de conférence sociale sur l'urgence.

Nous poursuivons aussi (et cela tombe évidemment à pic) la préparation de nos deuxièmes assises de l'urgence, le 15 mai 2013 à Paris, sur le thème « Devenir, vivre et rester urgentiste ». Nous vous y attendons nombreux (voir le site Samu-Urgences de France).

Courage à tous !

Marc Giroud
Président de Samu-Urgences de France